



## CHARTRE BENEVOLE DUB CAMP 2025

*Pour des raisons de responsabilité, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir des bénévoles mineurs sur le festival. Nous vérifierons donc que tu es majeur-e lors de ton arrivée sur site.*

**Tu souhaites t'investir en tant que bénévole dans le Dub Camp ? Tu veux devenir acteur-riche de cette 10ème édition ? Chacun-e y trouvera sa place et son rôle à jouer. Nous t'invitons à bien prendre connaissance des consignes qui suivent avant de t'engager complètement :**

1. Être majeur-e à la date de ton arrivée sur site ;
2. Être à jour de ta cotisation "Dub Camp" avec une participation de soutien d'un montant de 15€ (possibilité d'adhérer en ligne après validation de ta candidature ou au plus tard sur site par CB, ESP ou chèque)  
*Pour rappel, cette adhésion couvre ton activité bénévole, participe aux frais d'assurance, mais ne donne pas droit de vote aux Assemblées Générales de l'association (cf. Statuts de l'association) ;*

**L'activité bénévole est librement choisie, il ne peut donc exister de liens de subordination, au sens du droit du travail, mais ceci n'exclut pas le respect de règles et de consignes ; si tu souhaites être bénévole, tu t'engages à :**

1. Accueillir les festivalier-ères avec bienveillance et un comportement approprié,
2. Adhérer à la finalité et à l'éthique de l'Association,
3. À se conformer à ses objectifs, à assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités choisis conjointement ;
4. À respecter son organisation, son fonctionnement et son règlement intérieur, le travail de chacun-e et les valeurs de l'association : mixité, vivre-ensemble, respect des différences, accessibilité à la culture pour toutes et tous, responsabilité environnementale :
  - Aucune violence ou discrimination ne sera tolérée (violence sexiste et sexuelle, harcèlement, racisme, LGBTQIA+phobie...), un document de prévention sera envoyé à l'ensemble des équipes ;
  - Respecter le droit de réserve vis-à-vis de l'association et dans le respect des convictions et opinions de chacun,
  - Rester constamment en pleine possession de tes capacités physiques et morales lors de tes missions (chacun-e est responsable de ses consommations).
5. À collaborer avec les autres acteur-riche-s de l'Association : dirigeant-e-s, salarié-e-s permanent-e-s et autres bénévoles,



Association Get Up - Association loi 1901 // Licence n° 2-1098778 et 3-1098779

*Une fois l'acquittement du paiement reçu, un justificatif te sera donné, permettant de confirmer ton adhésion et, le cas échéant de faire valoir ce que de droit concernant l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du Code général des impôts*

6. À suivre les actions de formation proposées.

Tu pourras interrompre à tout moment ta collaboration, mais tu t'engages, dans toute la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable.

**Afin que ton expérience bénévole constitue une expérience aussi agréable qu'enrichissante, l'association Get Up s'engage à :**

1. T'accueillir avec bienveillance et bonne humeur dans des conditions optimales : catering, parking, camping, douches et WC, dans une zone de vie bénévole ;
2. Respecter ta vie privée. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" - 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Certaines données sont collectées pour préparer au mieux ton bénévolat sur site. Pour exercer ton droit d'accès ou de rectification, contacte l'association par mail ou par courrier.
3. Te confier une activité conforme à tes souhaits, en cas d'impossibilité de répondre à tes envies, des échanges personnalisés seront mis en place ;
4. Couvrir ta pratique bénévole par une assurance adéquate ;
5. Répondre à tes questions et assurer une formation et un accompagnement assidu en amont comme sur place ;
6. Être à ta disposition pour tout problème éventuel ;
7. Et surtout, te faire passer un moment inoubliable !

**Pour des raisons de respect, d'équité et de législation, l'association Get Up pourra à tout moment décider de la fin de la collaboration avec un-e bénévole, dans la mesure du possible en respectant un délai de prévenance raisonnable.**



Association Get Up - Association loi 1901 // Licence n° 2-1098778 et 3-1098779

Une fois l'acquittement du paiement reçu, un justificatif te sera donné, permettant de confirmer ton adhésion et, le cas échéant de faire valoir ce que de droit concernant l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du Code général des impôts